

Ministère chargé de
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

26/09/2017

Dossier complet le :

26/09/2017

N° d'enregistrement :

2017-ARA-DP-00782

1. Intitulé du projet

Extension du poste source Enedis 63 000/20 000 volts de RIOM

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ENEDIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Cyrille MOREAU - Directeur Régional

RCS / SIRET

4 4 4 6 0 8 4 4 2 1 3 6 3 1

Forme juridique

SA à directoire

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
32. Postes de transformation dont la tension maximale de transformation est égale ou supérieure à 63 kilovolts, à l'exclusion des opérations qui n'entraînent pas d'augmentation de la surface foncière des postes.	. Projet : extension du poste de transformation de RIOM sur une parcelle close et contiguë, à acquérir par Enedis . Non ICPE

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le poste source de RIOM alimente la partie urbaine de la commune de Riom et une partie rurale évolutive sous influence de la proximité de l'agglomération Clermontoise. Dans le cadre du renforcement et de la sécurisation du réseau de transport d'électricité, Enedis projette de remplacer un transformateur 20MVA* du poste électrique de RIOM par un transformateur 36MVA. Ce projet s'accompagne de travaux connexes, notamment l'extension d'une demi-rame. Ces travaux nécessitent une augmentation de la surface foncière du poste source de RIOM.

La parcelle d'extension, à acquérir par Enedis, est contiguë au poste de RIOM et occupe une surface de 0,12 ha. Deux pylônes électriques sont actuellement implantés sur cette parcelle en friche. Située en zone industrielle, elle est localisée le long d'une route communale et est bordée au nord par une habitation et au sud par un bâtiment d'activités.

*Méga Volt Ampère : puissance électrique

4.2 Objectifs du projet

Le remplacement d'un transformateur 20MVA du poste source de RIOM par un transformateur plus gros et plus puissant de 36MVA a pour objectif de renforcer et de sécuriser l'alimentation électrique de distribution de la région au nord de Clermont-Ferrand.

En complément, les travaux du poste permettront :

- la mise en conformité acoustique de l'ouvrage (arrêté 26/01/07),
- l'amélioration de la gestion des eaux de pluie avec la création d'un bassin d'infiltration et de décantation,
- la modernisation du système de collecte des huiles sous les transformateurs en cas d'incident (fuite, incendie,...).

La réalisation de ce projet ne fait pas partie des travaux identifiés dans le cadre du S3RER de la région Auvergne.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'extension du poste source de RIOM et le remplacement d'un des transformateur nécessitera les interventions suivantes :

- création d'une plateforme sur la zone d'extension (nivellement, création des voies de circulation internes...),
- mise en place des structures du poste (nouveau transformateur, demi-rame, fosse déportée enterrée...)
- modification/extension des réseaux enterrés,
- mise en place d'une clôture grillagée normalisée, en remplacement de la clôture actuelle délimitant la parcelle destinée à l'extension du poste électrique.

Le projet ne modifie pas le schéma actuel de raccordement au réseau de transport (aucune modification des lignes électriques de raccordement).

Les travaux se dérouleront en deux étapes, ils seront engagés en avril 2018 et se termineront en juin 2021.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Durant sa phase d'exploitation, le poste fonctionnera comme en l'état actuel, de façon indépendante. Aucun personnel ne sera présent en permanence sur le site. Seules quelques interventions ponctuelles d'entretien et de surveillance seront effectuées chaque année, comme actuellement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à approbation du projet d'ouvrage et à permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Parcelle d'extension du poste de RIOM :	
- largeur :	18,00 m
- longueur :	70,00 m
- surface :	0,12 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

. Route départementale n°78
(Avenue du stade)

. Commune de Riom (Puy-de-Dôme)

Coordonnées géographiques¹

Long. 03°07'22"E Lat. 45°53'02"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

. Commune de Riom

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

A sa mise en service le poste était conforme à la réglementation en vigueur. Les dossier réalisés par EDF n'ont pas été mis à disposition d'Enedis.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) du Puy-de-Dôme approuvé en septembre 2012.</p> <p>La voie ferrée longeant le poste électrique de RIOM est classée en infrastructure bruyante (catégorie 2). Elle n'est pas concernée par le PPBE car elle présente un trafic inférieur à 60 000 trains/an.</p>
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Projet situé à environ 300 m d'un monument historique inscrit le 13 octobre 2004 : la manufacture des tabacs.</p> <p>Aucune covisibilité possible du fait du relief (manufacture des tabacs située en contrebas) et de la présence d'un pont enjambant la voie ferrée entre le poste électrique de RIOM et la manufacture des tabacs.</p>

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PPRi de l'agglomération Riomoise (PPRi par crue à débordement lent de cours d'eau) approuvé le 18 juillet 2016. Le projet se situe en dehors de la zone à risque.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'extension du poste source existant se situe à : -1,5 km du SIC le plus proche : "Vallées et coteaux thermophiles du nord de Clermont" (FR8301036), -14 km de la ZPS la plus proche : "Val d'Allier de Saint-Yorre à Joze" (FR8312013).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'extension du poste source existant se situe à 7,5 km du site classé le plus proche : "Abords du Château de Chazeron", localisé sur la commune de Loubeyrat.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle d'extension du poste de RIOM est plane. Les travaux de nivellement seront de faible ampleur et ne généreront pas ou peu de matériaux excédentaires.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle d'extension du poste de RIOM est plane. Les travaux de nivellement seront de faible ampleur et ne nécessiteront pas d'apport de matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle d'extension du poste de RIOM est localisée en zone d'activités. Cette parcelle en friche ne présente pas d'intérêt écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle d'extension du poste source, d'une superficie de 0,12 ha est localisée en zone d'activités. Deux pylônes électriques sont implantés sur cette parcelle en friche.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le poste de RIOM comporte 3 transformateurs. Ce matériel est source de bruit. Pour autant, Enedis s'engage à réaliser les travaux nécessaire pour la mise en conformité de l'installation afin de respecter la réglementation sur le bruit (Arrêté du 26 janvier 2007).</p> <p>La voie ferrée longeant le poste électrique de RIOM est classée en infrastructure bruyante (catégorie 2).</p>

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé à environ 300 m d'un monument historique inscrit le 13 octobre 2004 : la manufacture des tabacs. Aucune covisibilité n'est possible entre le projet et la manufacture des tabacs du fait du relief (manufacture des tabacs située en contrebas) et de la présence d'un pont enjambant la voie ferrée entre le poste électrique de RIOM et la manufacture des tabacs.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'extension du poste source de RIOM, sur une parcelle de 0,12 ha close, à acquérir par Enedis, se situe en continuité du poste actuel, au niveau d'une zone d'activités, le long d'une voie ferrée classée bruyante, entre le poste actuel et une route communale, en dehors et éloignée de toutes zones naturelles d'intérêt patrimonial.

Le projet est localisé dans le périmètre de protection de 500 m d'un monument historique inscrit (la manufacture des tabacs). Cependant, il n'existe aucune covisibilité entre le projet et ce monument historique.

L'étude acoustique réalisée pour le projet montre que le poste n'est pas conforme dans l'état actuel en raison de la proximité de deux transformateurs (TR312 et TR311) avec une habitation où le bruit des cuves est très perceptible chez l'habitant. Enedis s'engage à réaliser les travaux nécessaires pour la mise en conformité de l'installation afin de respecter la réglementation sur le bruit (Arrêté du 26 janvier 2007).

Le projet ne sera pas à l'origine d'un risque de pollution. Une fosse déportée, enterrée et étanche, sera réalisée afin de recueillir l'huile en cas de fuite. Elle est dimensionnée de façon à recevoir, en cas d'incendie, l'huile du transformateur et l'eau d'aspersion.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ainsi, le projet de faible ampleur est sans effet sur les composantes physique, naturelle, humaine et paysagère. Le projet ne présentant pas d'effet majeur sur l'environnement, la réalisation d'une étude d'impact ne s'avère pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Clermont-Ferrand

le, 21/09/2017

Signature



en cliquant sur le cadre ci-dessus